

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 25 mars 2022</b>	<b>N° 2022-200</b>

Convocation du 18 mars 2022

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Bernard-Louis BLANC à M. Didier CUGY  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY  
Mme Pascale BRU à Mme Amandine BETES  
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET  
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Marie-Claude NOEL  
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF  
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
M. Fabien ROBERT à Mme Christine BONNEFOY  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI

**EXCUSE(S) :**

**Monsieur Philippe POUTOU.**

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 13h15 à 15h40 et à partir de 18h16  
M. DELPEYRAT à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 16h37  
Mme Véronique FERREIRA à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h  
Mme Céline PAPIN à Brigitte BLOCH de 13h15 à 15h40  
M. Patrick PAPADATO à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h et de 14h30 à 16h50  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 18h  
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 18h05  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à M. Jacques MANGON à partir de 15h30  
M. Patrick BOBET à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 14h30  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h55  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h10  
M. Max COLES à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 18h  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE jusqu'à 10h45  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 13h19  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Claudine BICHET à partir de 18h20  
M. Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF jusqu'à 13h15 et à Mme Eve DEMANGE à partir de 13h15  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 18h09  
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET de 13h15 à 15h30  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 16h10  
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE à partir de 18h15  
Mme Eva MILLIER à M. Thierry MILLET à partir de 15h30  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Simone BONORON à partir de 14h30  
M. Frank RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 13h30  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 13h16  
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI à partir de 13h15 à 13h38  
M. Kévin SUBRENAT à M. Christian BAGATE à partir de 17h

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 17h45  
Mme Simone BONORON à partir de 18h11  
M. Thomas CAZENAVE de 13h22 à 13h38  
M. Christophe DUPRAT à partir de 17h45  
Mme Anne FAHMY de 13h22 à 13h38  
Mme Fabienne HELBIG de 13h22 à 13h38

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 25 mars 2022</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Direction des relations internationales	<b><i>N° 2022-200</i></b>

---

**Subvention exceptionnelle à l'association Médecins Sans Frontières (MSF) au profit des populations afghanes déplacées - Décision - Autorisation**

---

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans ce contexte de crise politique, la population afghane est touchée tout à la fois par :

- la pandémie de COVID 19,
- la malnutrition qui sévit depuis plusieurs mois sur tout le pays du fait d'une sécheresse généralisée et qui a détruit la plupart des récoltes,
- une forte inflation des prix et, pour une partie de la population, la perte de salaires qui n'ont pas été versés depuis plusieurs mois,
- les conflits politiques et civils liés à l'arrivée des Talibans au pouvoir et qui obligent les populations à fuir leur lieux de vie habituels.

Beaucoup d'associations et d'ONG ont quitté le pays du fait du nouveau régime politique.

MSF a cependant réussi à maintenir ses activités malgré les combats et le changement de régime. Actuellement, les équipes de Médecins Sans Frontières (MSF) sont présentes dans 5 villes afghanes : Hérat, Kandahar, Khost, Kunduz et Lashkar.

Entre mai et septembre en 2021, MSF a noté l'augmentation de 40% d'admission des enfants en état de malnutrition ; phénomène qui ne cesse d'augmenter depuis. Par ailleurs, les équipes ont pu constater que les femmes ont besoin d'une aide médicale renforcée qu'elles ne pourront trouver par ailleurs du fait des règles édictées par le nouveau régime politique.

Aussi, MSF propose à Bordeaux Métropole de soutenir financièrement le programme d'aide aux populations afghanes qui se réfugient dans la ville d'Hérat avec pour priorités : l'assistance aux populations déplacées, la santé des femmes, la lutte contre la malnutrition des enfants et l'admission des personnes aux urgences.

Sur le site d'Hérat, ville située dans le nord-ouest du pays, MSF :

- apporte une **assistance médicale** aux personnes déplacées par les **conflits et la sécheresse**, et accueille notamment les **enfants malnutris dans son centre hospitalier d'alimentation thérapeutique** au sein du service de pédiatrie de l'hôpital régional,
- apporte **une réponse à la pandémie de Covid-19** avec la mise en place d'un centre de traitement dédié,
- porte une attention particulière aux **soins maternels et infantiles** : ces soins permettent de réduire la mortalité des mères et de leurs nouveau-nés.

Notre établissement public pourrait donc accorder une subvention financière exceptionnelle de 20 000 € à l'association Médecins Sans Frontières, présente en continu depuis 1980 en Afghanistan, et qui collecte des fonds au titre des risques médicaux et de santé encourus par les des populations

déplacées dans un contexte de crise politique, économique et climatique pour assurer une assistance médicale et alimentaire.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le caractère exceptionnel de la dépense, et au regard de la loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale et la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** Bordeaux Métropole souhaite apporter son soutien à l'élan de solidarité organisé sous l'égide des organisations humanitaires,

## DECIDE

**Article 1** : d'accorder une subvention de 20 000 € destinée à l'association Médecins Sans Frontières, pour une aide humanitaire en faveur des populations afghanes,

**Article 2** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à effectuer toutes démarches à cet effet et notamment à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

**Article 3** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2022 - Chapitre 65 – article 65748 - fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2022

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>31 MARS 2022</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>31 MARS 2022</b>	la Vice-présidente,
	Madame Céline PAPIN